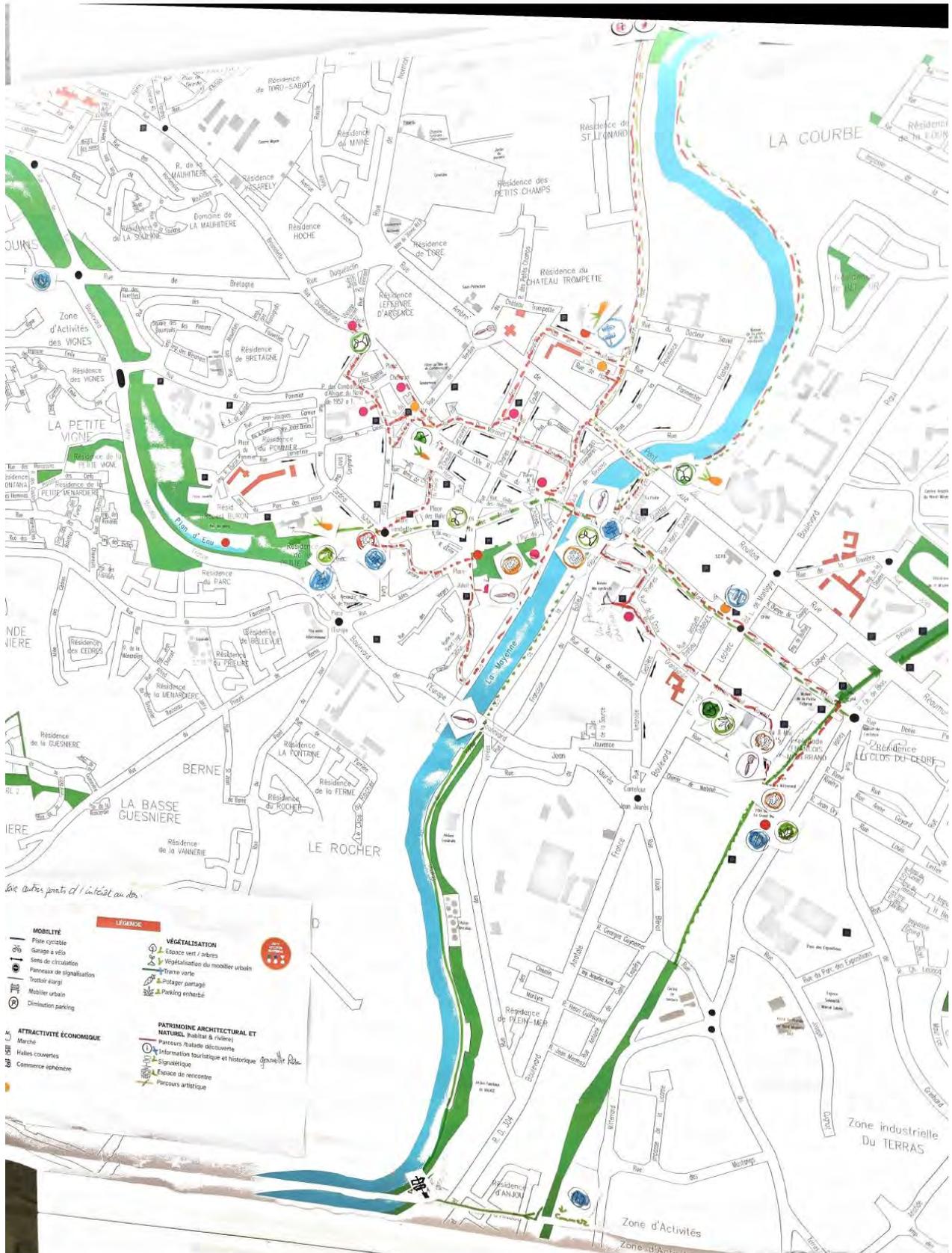


Carte végétalisation, patrimoine et histoire - Groupe 1

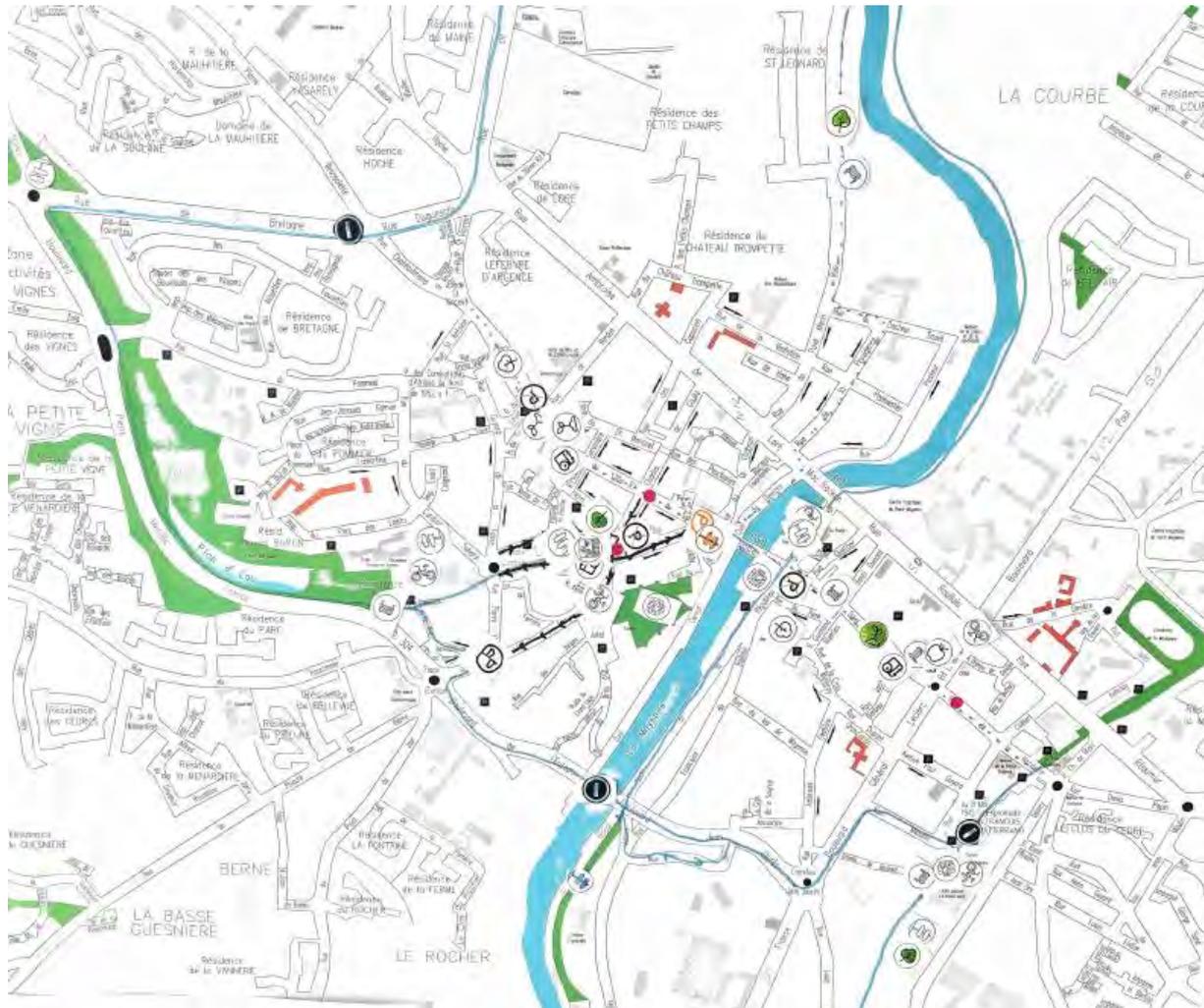


La carte correspond à trois orientations choisies par le groupe qui a travaillé sur la thématique.

- Premièrement, tracer une **coulée verte** permettant de traverser Mayenne d'Est en Ouest, avec un point zéro situé à l'office de tourisme. Le groupe a cherché à créer une continuité du chemin de halage, jusqu'au pont de Brives, voire au-delà. Des **potagers partagés** ont été positionnés localement.
- Deuxièmement, proposer une **signalétique unifiée** qui oriente les visiteurs occasionnels de Mayenne vers le centre-ville. Pour ce faire, la végétalisation pourra être utilisée comme un indicateur du circuit à emprunter pour se rendre dans le cœur de ville. Par exemple, les **dalles enherbées** des parkings indiqueront que l'on se situe à l'entrée d'une trame verte.
- Troisièmement, Les **parcours artistiques et historiques** pourront être multiples. Le groupe a cherché à positionner les **points significatifs culturels et historiques** (en incluant la Chapelle Saint Léonard et le Pont de Brive (aussi connu comme le Pont Napoléon)). La signalétique d'entrée de ville pourrait également indiquer ces parcours ou les animations liées. Le groupe a également identifié des lieux qui peuvent servir de **points de rencontre** et qui pourront baliser ces parcours. Il est nécessaire aussi d'implanter un panneau de signalétique indiquant les parkings afin d'optimiser leur utilisation et rendre alors possible la diminution des places à certains endroits (place Clémenceau par exemple).



Carte mobilités et attractivité économique – Groupe 2



Le groupe a travaillé autour de six orientations :

- Concernant les **pistes cyclables**, le groupe a cherché à faire se rejoindre les deux tracés existants du côté du grand Nord. Le groupe a également proposé un tracé dans le prolongement du chemin de halage. La rue saint-Martin, les abords du camping et de la maison de retraite, la rue Duguesclin, pourraient devenir un sens unique pour les voitures et un double sens pour les vélos. L'escalier conduisant au Lidl pourrait être aménagé avec une rampe vélo. Les **garages à vélo** ont été positionnés sur la carte.
- Concernant le stationnement, le groupe a proposé trois modifications.
 - o Une **suppression du parking** situé en face du Fluvial. Cette place deviendrait un **espace de rencontre** avec du **mobilier urbain** dédié.
 - o Le stationnement sur la place Georges Clémenceau pourrait être modifié, pour supprimer les places situées sur la partie basse de la place et conserver seulement des places pour les PMR. Le plan de circulation modifié doit permettre d'utiliser pleinement le parking souterrain actuellement sous-utilisé.
 - o Le parking situé devant l'ancienne mairie pourrait également être supprimé.
- Concernant le plan de circulation, le groupe a proposé que la rue Charles de Gaulle soit mise en **sens unique** et que la rue Jules Ferry soit en sens unique montée plutôt que

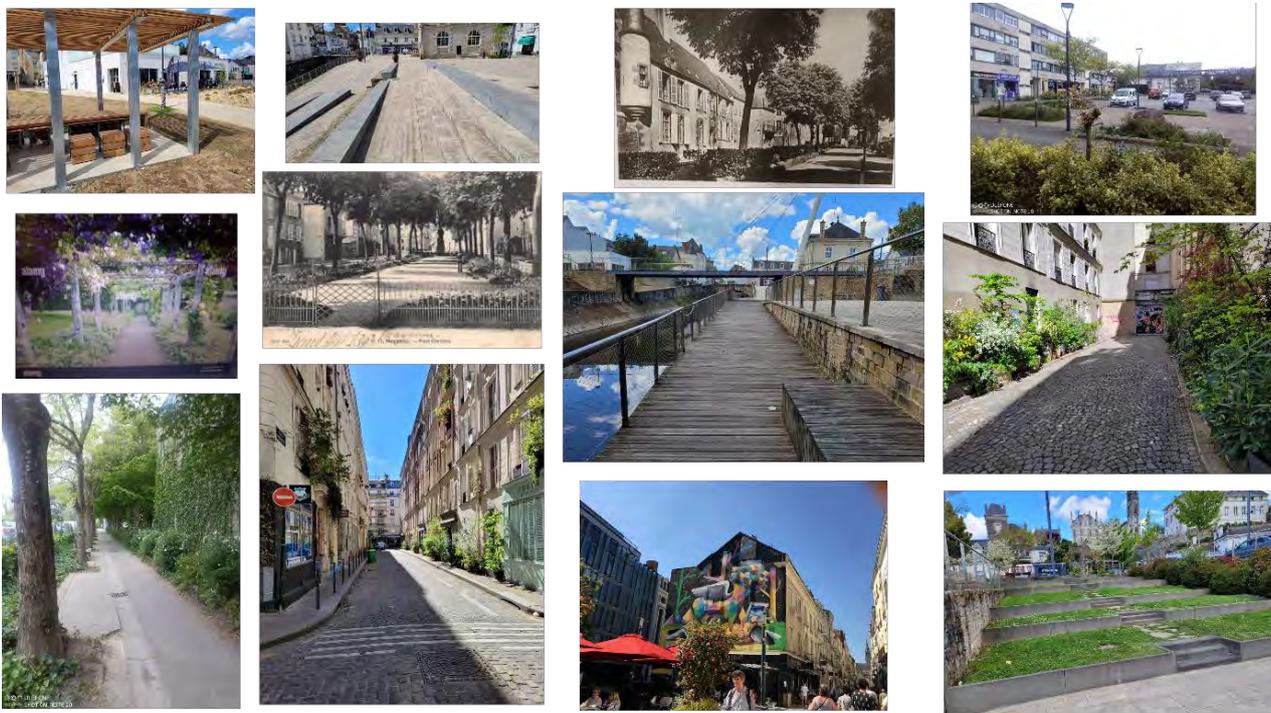
descente. Une piétonnisation de la section de rue conduisant à la place des halles serait alors possible.

Après discussion entre les deux groupes, le panel s'accorde à vouloir faire de cet espace utilisable pour un marché, mais également un espace convivial, animé et végétalisé.

- Concernant les **espaces de rencontre** : la cale est également identifiée comme un espace de rencontres à développer, en supprimant tout ou partie du stationnement, et en développant la convivialité grâce à la végétalisation. Le parc du château est également identifié comme un lieu à dynamiser, par un espace de rencontre et l'installation d'un parking à vélos. La rue du 130^e régiment est aussi vue comme un espace à rendre plus convivial par la végétalisation et l'implantation d'une boutique éphémère.
- Concernant le dynamisme commercial, le groupe a indiqué sur la carte les lieux où des **boutiques éphémères** pourront être développées. Le marché situé place du 9 juin serait conservé. Le groupe souhaite valoriser le dynamisme des halles Beaudais en favorisant l'installation de commerces de bouche. La **signalétique** doit permettre d'indiquer le centre-ville à partir de la périphérie de la ville.
- Le groupe a enfin indiqué les **élargissements de trottoirs** souhaités (notamment sur la rue Aristide Briand).

Des inspirations

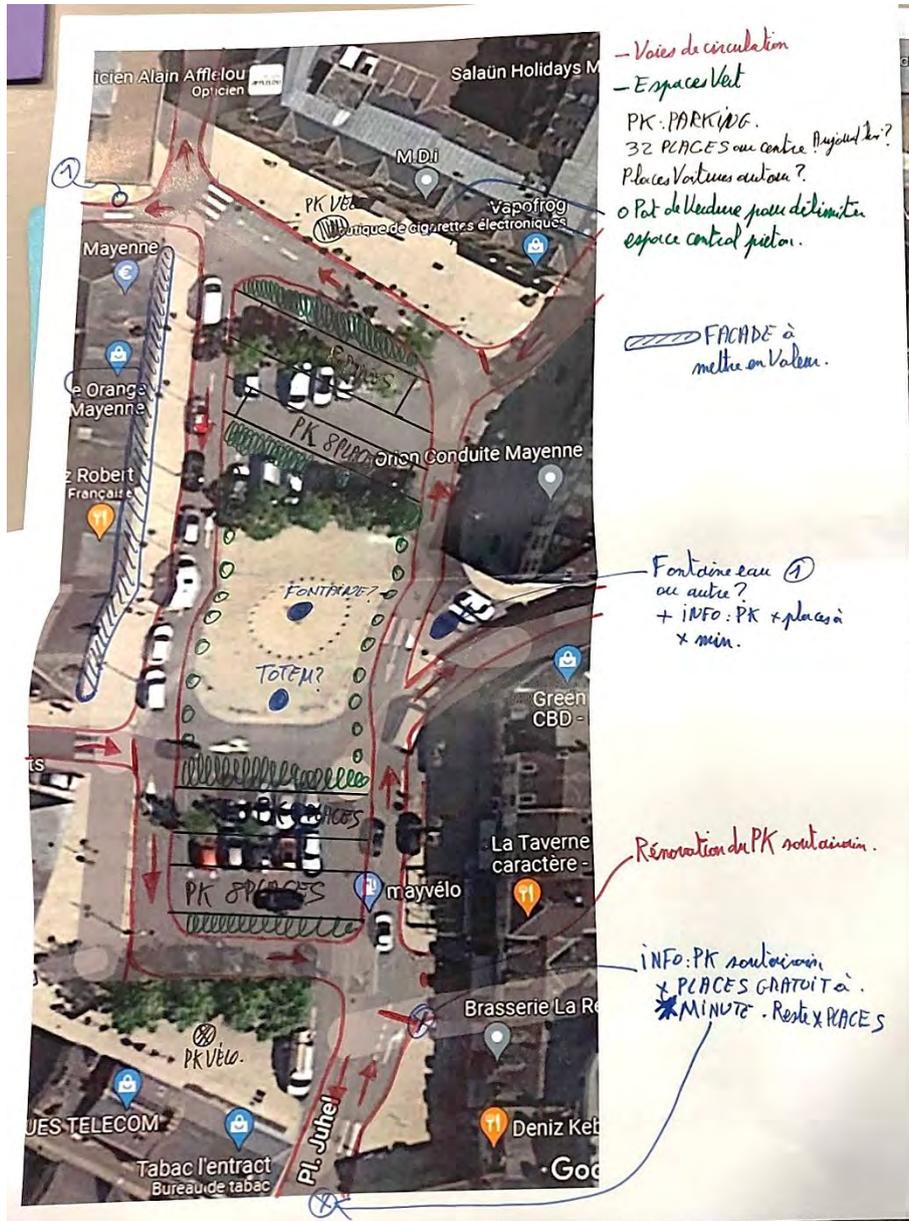
Les photos et exemples ci-dessous illustrent et inspirent nos propositions :





Focus place Clémenceau - inspirations présentées par les membres du jury citoyen au jury citoyen

➤ Proposition de Fabien



➤ Proposition de Jean-Louis

